

Département de l'Ain
Arrondissement de Nantua
Canton d'Izernore
Commune de Bolozon

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2023_07

Nombre de conseillers :

En exercice 7

Présents : 7

Votants : 7

L'an deux mil vingt trois

Le 14 mars

Le Conseil Municipal de la Commune de Bolozon
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la mairie sous la présidence de Monsieur Étienne GIROD, Maire.
Date de la convocation du conseil municipal : 07 mars 2023

Présents : Mme BARLET Christine, Alain GARBE, GIROD Etienne, MAROT Patrick, PUPUNAT Paul, PONTIUS Franck, RAY Agnès

Absent excusé :

Secrétaire de séance : BARLET Christine

OBJET : Rapport activité 2021 Haut Bugey Agglomération (HBA)

Conformément aux dispositions de l'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales, le président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale adresse chaque année au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement. Le rapport d'activité pour l'exercice 2021 de la communauté d'agglomération HBA a ainsi été communiqué à chaque membre du Conseil Municipal.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport d'activités 2021 de la communauté d'agglomération HBA ;

Considérant que l'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales, un rapport d'activité doit être transmis chaque année, au maire de chaque commune membre de tout établissement public de coopération intercommunale ;

Considérant que Bolozon est une commune membre de HBA

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **PREND ACTE** du rapport d'activité de la communauté d'agglomération HBA pour l'année 2021.

Fait à Bolozon, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Etienne GIROD



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication du